



site : [www.saft03.com](http://www.saft03.com) association loi de 1901 mairie de Cérilly 03350 Cérilly courriel : [saft@amis-troncais.org](mailto:saft@amis-troncais.org)

## Brève de printemps 2024

Cérilly, le 28 avril 2024

Chers amis,

Alors que l'année 2024 est déjà bien entamée, nous poursuivons activement les préparatifs des deux événements majeurs qui en seront les marqueurs forts. Tout d'abord le 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre association les 6 et 7 septembre avec un programme que nous vous ferons parvenir prochainement. Nous comptons sur votre présence nombreuse et participative. Puis, le 11 octobre, nous organisons à Cérilly le colloque de la Fédération Nationale des Sociétés des amis des Forêts qui aura pour thème « Tronçais : de la futaie française à la flèche de Notre-Dame de Paris ». Deux dates que vous devez impérativement noter dans vos agendas. Bien entendu, nous ne négligeons pas le reste comme vous pourrez le découvrir dans cette brève que nous vous avons préparé avec un immense plaisir.

Bonne lecture à vous tous.

Michel ADRIEN

Président de la SAFT

### **ONF Forêt d'Exception**

#### **Groupe de travail Futaie Notre-Dame**

Comme nous vous l'annoncions, le comité de pilotage Forêt d'Exception a décidé de confier à la SAFT la conduite du groupe de travail du projet de Futaie Notre-Dame. Nos chênes de Tronçais et des forêts privées environnantes ont contribué à la reconstruction de la charpente et de la flèche de Notre-Dame de Paris. Ce projet de futaie Notre-Dame, vise à marquer cet événement et à mettre en valeur les métiers du bois qui ont permis cette immense réalisation.

Autour du rond de Thiolais, le groupe va donc réfléchir et proposer, avant la fin de l'année, un parcours qui illustrera cette ambition et la mise en valeur de Tronçais.

#### **Remise en état des fonts**

Le projet de remise en état des fonts, que la SAFT a initié, se poursuit sous la conduite de l'unité territoriale de Tronçais. Nous allons bientôt attaquer la remise en état de la neuvième font, la font de la Goutte d'Ardant ou d'Argent. Nous sommes très satisfaits de la façon dont ce projet avance.

### **Protection de la Forêt**

#### **Projets éoliens**

Concernant le projet éolien de la Cellette, suivi par la SAFT, la Cour administrative d'appel de Versailles a validé l'arrêté du préfet du Cher refusant l'autorisation d'exploiter. Depuis l'opérateur a déposé un recours en cassation devant le Conseil d'État.

La question des éoliennes rebondi néanmoins car, par une décision du 8 mars 2024, la haute juridiction administrative a annulé plusieurs prescriptions applicables aux parcs éoliens pour absence d'évaluation environnementale.

Nous continuons à suivre ce dossier aux côtés des membres de l'association dont certains sont adhérents de la SAFT.

### **Projets de ferme solaire des Nodins**

Le 18 janvier 2024, la commissaire enquêtrice a remis son rapport d'enquête, avec ses conclusions motivées et son avis défavorable au projet.

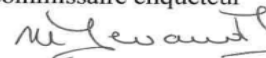
**En conséquence, et compte -tenu des diverses remarques et observations qui précèdent et en considérant les impacts positifs et les impacts négatifs de ce projet, tant sur la qualité de vie des riverains que sur la faune et la flore par rapport aux bénéfices recherchés sur la réduction de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère, j'émet un :**

### **AVIS DEFAVORABLE**

**Sur la demande de permis de construire présentée par WPD SOLAR France en vue d'implanter un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Cérilly au lieu- dit « les Nodins » et « Beaumières »**

Fait à Nérès les Bains, le 18 janvier 2024

Le commissaire enquêteur



MH DEVAUD

Suivant l'avis, de la commissaire enquêtrice, Mme la Préfète de l'Allier a décidé, dans un arrêté du 12 mars 2024, particulièrement motivé, de refuser le permis de construire à la société WPS, qui dès lors dispose d'un délai d'un mois pour interjeter appel de cette décision. D'après nos informations, il semblerait que cet appel ait été déposé.

L'intervention de la SAFT et de ses adhérents, tout au long de cette enquête publique, a joué un rôle déterminant dans les conclusions et l'avis de la commissaire et in fine dans la décision de Mme la préfète. Cette décision justifie l'énergie dépensée par notre association pour obtenir l'agrément d'association reconnue au titre de la protection de l'environnement.

### **Avenir de la forêt**

#### **Les Forges**

La visite récente d'un vice-président de la Région Auvergne Rhône Alpes sur le site des anciennes Forges de Tronçais a été l'occasion d'évoquer les différents projets d'aménagement. Chacun aura pu constater les travaux de démolition en cours sur le site en bordure de route.

Bien que cédé en grande partie à une société privée, le site des anciennes Forges de Tronçais, fut autrefois un centre névralgique de production de fonte et de fer à la fin du XVIII e siècle. Certaines parties du site restent sous contrôle public et feront l'objet d'investissements en vue de leur préservation et de leur aménagement. C'est ainsi que la commune de Saint-Bonnet-Tronçais a notamment acquis l'ancienne cantine, avec des plans ambitieux pour la transformer en une salle socioculturelle. L'ancienne infirmerie fait également l'objet de projets qui restent à discuter et à financer, avec un espace musée et un office de tourisme.

La communauté de communes du Pays de Tronçais est également présente, mettant en place des mesures de sécurité et d'aménagement pour faciliter l'accès au site dont une partie des bâtiments est classée. L'opération représente un investissement significatif, s'élevant à 125.000 € HT. Le financement de cette initiative est assuré par la Région pour 50.000 € (40 %) et du Département également pour 50.000 € (40 %). Les fonds propres couvrant les 25.000 € restants (20 %).

### Sortie Plantation

En 2022, la SAFT avait imaginé lancer un projet de repeuplement des Ronds de la forêt. L'ONF nous avait invité en février de cette même année à replanter de jeunes plants sur quelques ronds. Le Bulletin 67 rendait compte de cette sortie avec nos adhérents. En 2023, avec l'accord de l'ONF, nous avons souhaité poursuivre cette action dans le double but de repeupler les ronds et d'associer de jeunes enfants afin de les sensibiliser.

La sortie plantation du 23 février 2024 rassemblait nos adhérents que la pluie n'avait pas dissuadés de sortir en forêt. Nous étions certes, un peu moins nombreux que l'année précédente, mais tous étaient motivés à user de leur pioche pour mettre en terre les plants que l'ONF avait apportés. Cette année encore, avec Julien Patzourenkoff et ses équipes de l'ONF, nous avons ainsi planté des cèdres, des séquoias, des érables et des chênes pubescents, en tout une quarantaine de plants, regarnissant 5 ronds supplémentaires.

Des opérations de 2022 et 2023 nous avons pu constater que certains plants prospéraient bien. Malheureusement certains étaient morts ; d'autres avaient été prélevés par quelques promeneurs indéclicats.

La SAFT va poursuivre cette opération de repeuplement des Ronds pendant de longues années encore, avec pour ambition de couvrir les 59 ronds de la forêt de Tronçais, en diversifiant les plants autant que possible.



### Inventaire des Mares de la Forêt

Depuis octobre 2023, Gabriel Ledoux, en formation en alternance avec l'ONF, a été chargé de réaliser un inventaire des mares de la forêt. La première étape consiste en une cartographie avec localisation GPS de ces mares ; la seconde – en cours- consiste en une description de leur état et l'établissement d'un échéancier des travaux à prévoir sur 10 ans.



Véritable réservoir de biodiversité et composante de l'écosystème, la mare revêt un intérêt majeur. En effet, on peut y rencontrer de nombreuses espèces végétales et animales dont certaines protégées : triton, salamandre, flûteau nageant... Naturellement, les mares ont tendance à se combler et pour qu'elles conservent un maximum d'intérêt, nous devons parfois les entretenir.

C'est au total 49 mares qui ont été recensées, dont beaucoup présentaient un très bon état de conservation.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la labellisation Forêt d'Exception ; elle intéresse tout particulièrement la SAFT en raison de l'important réservoir de biodiversité que représentent ces mares.



## Adhérents

### Sortie Forêt des Bertranges et Forges de Guérigny

C'est sous un grand ciel bleu et un chaud soleil que M. le Maire Guérigny accueillait, ce 12 avril après-midi, la forte délégation des Amis de Tronçais venue visiter la Futaie Notre-Dame en forêt domaniale des Bertranges et les Forges Royales de Corbigny en Nièvre !



Plus de soixante personnes étaient venues de Cérilly, dont l'Unité Territoriale ONF de Tronçais en uniforme, avec la présence de M. le Maire de Cérilly, de la famille VIGAND, ... etc. Toutes les forces vives forestières étaient présentes et tous ceux qui n'étaient pas là ne peuvent qu'amèrement le regretter !

Après le mot de bienvenue de M. Jean-Pierre CHATEAU Maire de Guérigny, c'est Pascal JACOB de l'Association Française des Eaux et Forêts en charge des "Futaies Notre-Dame" qui remis à chacun, force publications et aussi ce qui fut très apprécié - un petit morceau siglé "Bois original de la nouvelle Charpente de Notre-Dame de Paris".

Dès 15h, on découvrait la Futaie Notre-Dame, avec son impeccable allée de Douglas et son circuit pédestre du Chêne BABAUD, contemporain du Roi Louis XII, qui se voit encore aujourd'hui !!!

Puis à 16h, tout le groupe revint vers le Château de La Chaussade pour y visiter l'ancien siège des Forges Royales de Guérigny, qui surclassaient sous l'Ancien Régime la pourtant célèbre Corderie de Rochefort !

Dans ses extraordinaires Bâtiments d'époque XVII et XVIIIème sauvegardées, on y fabriquait notamment les exceptionnelles ancrs qui permirent à la marine royale de défaire celle de "nos bons amis anglais", permettant la victoire durant la Guerre d'indépendance des États-Unis !

Plus de 1000 ouvriers travaillaient encore aux Forges en 1971. L'une des dernières ancrs fabriquée en ce lieu magique équipait le paquebot "France". Béni des Dieux, partout on y voit couler l'eau des fontaines et turbines dans une mise en scène réhabilitée, digne des plus grands spectacles !

Cyrille CHAZEAU Professeur d'histoire conduisit ensuite la visite au travers de l'immense Château de La Chaussade, des parcs aux tulipiers et platanes séculaires, jusqu'aux environs de 18h, pour un dernier verre offert en Mairie !

"A programme exceptionnel, visite exceptionnelle ..."



## ACTIVITES

### DIVERS

#### Chapelle Saint Mayeul, diagnostics archéologiques 2022 et la suite ... ?

Depuis les résultats des diagnostics archéologiques, la chapelle Saint Mayeul semblait s'être endormie dans son écrin de verdure. Loin s'en faut ; le maire du Brethon et l'architecte des bâtiments de France ont préparé la phase suivante

des travaux qui concerneront l'extérieur de la chapelle. Les appels d'offre seront lancés en fin d'année pour une fin de cette tranche de travaux prévue à l'été 2025. Nous vous en dirons plus dès que possible ...

### **Salon des Patrimoines à Moulins**

INCROYABLE NOUVEAU SUCCES 2024 DE "PBPA" A MONTLUCON

Après sa première édition de 2022 à Moulins, suivie de celle "lumineuse" organisée les 4 & 5 mars 2023 au Palais des Congrès de Vichy, voilà l'essai complètement transformé aujourd'hui à l'occasion du troisième Salon des Patrimoines Bourbonnais qui avait lieu les 24 & 25 février 2024 au Centre ATHANOR de Montluçon. Malgré un bâtiment certes un peu vieillissant, le succès fut au Rendez-vous !

Du jamais vu sans doute pour toute l'équipe organisatrice réunie autour de Xavier de FROMENT, qui fait ainsi entrer



tout droit dans le calendrier des événements institutionnels incontournables de l'Allier, ce désormais mémorable Salon de l'Association "Patrimoine Bourbonnais, Patrimoine d'Avenir" !

Avec cette année 4500 entrées de visiteurs conquis, les 150 exposants venus de tout le département ont fait prévaloir avec bonheur bien des initiatives et des savoir-faire.

Pour la SAFT, qui deux jours durant vit s'arrêter sur son stand nombre de jeunes de 7 à 77 ans, le bilan est plus que positif, notamment au vu des nouveaux contacts tissés, comme par exemple auprès de scolaires, de Radio Coquelicot, ... etc ... etc ...

Bien que chacun comme on l'a beaucoup entendu sur le site, "soit un jour passé par Tronçais et ait sa propre petite connaissance particulière de la forêt", il était bon qu'à l'occasion de ses 70 ans, on puisse encore et encore présenter l'Association avec ses réalisations (comme la carte qui a de nouveau connu un beau succès !), ses nombreux événements et ses projets !

### **Comptage Nocturne des cervidés et exposition des trophées (OFP)**

Le comptage nocturne indice phare (OFP) s'est déroulé les 20/21 et 27/28 mars dernier selon les parcours habituels. Grande nouveauté de cette année, la coordination de l'opération avec la fédération départementale des chasseurs, et bien entendu la SAFT qui était présente comme tous ans.

A la suite d'un différent, en 2023, entre l'ONF et la Fédération des Chasseurs de l'Allier concernant le niveau des attributions de bracelets grands cervidés pour le massif de Tronçais, le comptage était cette année co-organisé par ces deux entités aussi bien pour ce qui concerne les parcours nocturnes sur le terrain que pour le traitement des données obtenues. Le résultat, à l'issue des 2 semaines de relevés indice phare (les 20/21 et 27/28 mars), est de 387 grands cervidés, cerfs, biches, bichettes et faons confondus ; quelques grosses hardes ont été vues dans les secteurs de la Villette et de Saint Bonnet. Les chiffres des 2 semaines sont assez voisins ; ils sont à comparer avec les 487 retenus en 2023 et 524 en 2022 : une baisse significative. Le 3 avril 2024 la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage a approuvé une baisse des attributions cerf élaphe en forêt de Tronçais à 200 bracelets contre 233 l'an passé pour tenir compte de la baisse de la population révélée par le comptage.

Pour le chevreuil le résultat est de 305 individus contre 365 l'an dernier.

## Exposition des trophées :

L'exposition des trophées de cerf prélevés dans l'Allier lors de la saison de chasse 2023 - 2024 a eu lieu le samedi 6 avril 2024 à la ferme de l'étang de Saint-Bonnet-Tronçais.

C'est donc 220 trophées de cerf qui furent présentés dont 4 grands cerfs susceptibles d'obtenir une médaille d'argent et un une médaille de bronze.

En plus l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Allier a présenté une exposition de l'ANCGG sur le thème du chevreuil. La soirée s'est terminée par la présentation du film de Franck PIZON « Sa majesté le cerf » qui avait été tournée en majorité en forêt de Tronçais.

## La Montagne en parle

Deux événements à noter dans vos agendas et dont La Montagne se fait l'écho

Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de notre association les 6 et 7 septembre

### LES AMIS DE TRONÇAIS FÊTENT

**LEURS 70 ANS.** La Société des amis de la forêt de Tronçais (SAFT) célébrera son soixante-dixième anniversaire les 6 et 7 septembre, à la Ferme de l'étang, à Saint-Bonnet-Tronçais. Après une pièce de théâtre jouée le vendredi soir à la ferme, les participants se retrouveront le samedi au matin pour une visite de la futaie Colbert II. Un pique-nique en musique est prévu, à midi, au rond de la Cave. Puis, les « amis » prendront la direction de la fontaine de Viljot où un conteur professionnel racontera son histoire. En fin de journée, une table ronde, organisée par Philippe Magne, réunira « les amis qui ont travaillé sur cette forêt ». La manifestation se terminera par un dîner de gala avec, au menu, du sanglier. ■

Le colloque de la FSNAF le 11 octobre à Cérilly

### Colloque sur la forêt

Après Fontainebleau en octobre 2023, la Fédération nationale des sociétés des amis des forêts (FNSAF) tiendra son colloque annuel, le 11 octobre, à Cérilly. Le thème retenu est « Des futaies françaises à la flèche de Notre-Dame ». Présidée par le sénateur Louis-Jean de Nicolay, l'association est déjà venue en pays de Tronçais en 2013 pour un colloque ayant pour thème : « La sylviculture des feuillus et leur usage actuel, l'exemple du chêne ». ■

## Dernière minute

La vente des bois de l'automne aura lieu le 15 octobre à Cérilly.

**AG le 22 juin 2024 à 9h30 à la mairie de Cérilly**